



























Le BMX Vallée du Gier et sa municipalité sont heureux de vous accueillir le dimanche 20 septembre 2020 pour participer au championnat de la Loire 2020. .

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du club :

http://www.bmx-vdg.com

Toute l'équipe vous souhaite de passer une excellente journée.



LES HORAIRES

Dimanche 20 septembre 2020 :

Horaires	Épreuves	
9h00 à 10h00	Essais Libre toutes catégories	
10h00 à 10h50	Essais avec grille	
11h00	Manches 1 & 2	
12h30	Pause	
13h45	Manche 3 et phases finales	
17h00	Remise des récompenses	

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits.

LES ENGAGEMENTS

Pour les pilotes du Comité de la Loire et hors Loire :

- Pour une épreuve 20" ou Cruiser : 9,00€ par pilote
- Pour une épreuve 20" et une épreuve Cruiser : 13,00€ par pilote

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation ou à demander au club organisateur. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat de la course et au club organisateur. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 23h précédent la course. La date de réception du mail faisant foi.

A adresser à :

MORAWIEC Nathalie

Avant le mercredi 12 septembre 2019 à 23 h

Email : <u>nathalie.schevingt@wanadoo.fr</u> Copie : <u>p.bmx.vdg@gmail.com</u>

Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club (stagiaire non compris),

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Les droits d'engagement devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course et par le responsable de chaque club.

Un contrôle des licences pourra être effectué le jour de la compétition.

Le montant de la pénalité sera versé le jour de la course au Comité de la Loire, en même temps que les inscriptions.

LES CATÉGORIES

ANNEE	Garçon	Fille	Cruiser
2014 et +	Pré licencié	Pré licencié	
2012 – 2013 7/8 ans	Poussin	Poussine	
20010 – 2011 9/10 ans	Pupille/ Pupille Novice	Pupille	
2008 – 2009 11/12 ans	Benjamin ou Benjamin Novice	Benjamine	
2006 – 2007 13/14 ans	Minime ou Minime Novice	Minime	
2004 – 2005 15/16 ans	Cadet ou Cadet Novice	Cadette	
2002 – 2003 17/18 ans	Junior		Cruiser et cruiser Loisir
19/24 ans	Homme 19/24 ans	Femme	
25/29 ans			
30/39 ans	Homme 25 ans et +	Tr and de-	
40 ans et +			

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les cruisers filles courront ensemble si elles sont au moins 4, sinon elles seront regroupées avec les garçons « loisir ».

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon, maillot du club, chaussures ou baskets, pas de tong).

La règlementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (cf. § 6-sanctions et appel – 6.9.005)

LE REGLEMENT

- Le championnat de la Loire relève du règlement national FFC 2020.
- Modification importante imposée par le comité de la Loire : Le port du maillot du club est obligatoire pour participer aux championnats de la Loire
- Seuls les pilotes licenciés dans un club de la Loire peuvent participer.
- Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.
- Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions
 :
 - 1. ilfaudraavertirlesecrétariatavantla2èmemanche
 - 2. uncertificatmédicalouattestationdessecouristes.
- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.
- ATTENTION : Il n'y a pas de catégorie « Novice » pour le Championnat.
- Il n'y a pas non plus de catégorie cruiser loisirs

L'accès à la bute de départ et à la zone d'arrivée est interdite aux coachs.

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

- Un contrôle des licences sera effectué.
- Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie avec le bon numéro de plaque.
- L'émargement aura lieu sous le barnum de l'accueil jusqu'à 9h45.

RESTAURATION

La restauration sur place ainsi qu'une buvette seront à votre disposition, assurée par des bénévoles.

LE PARKING

Situé rue du Cimetière, le parking est gratuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et d'écouter l'ordre de nos bénévoles.

LES SECOURS

Pour le dimanche, une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès 8h30 et durant toute la journée.

STANDS

Les exposants seront présents la journée de compétition.

ACCES À LA PISTE

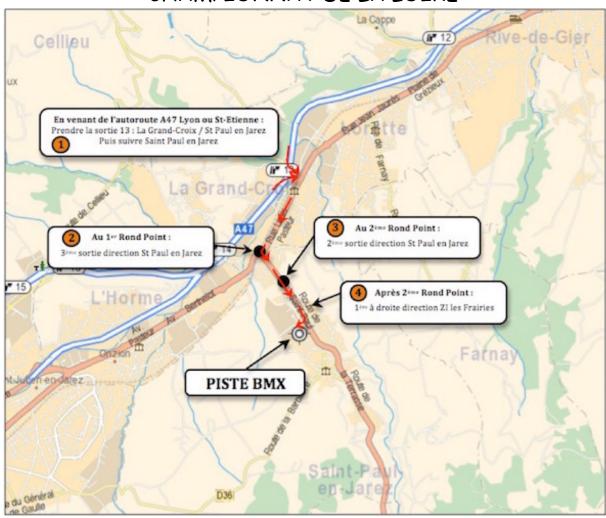
La piste sera fermée le samedi 19 septembre 2020.

Adresse de la piste :

Z.I les Fraries (en face du stade de foot) 42740 SAINT PAUL EN JAREZ

Coordonnées GPS:

Latitude: 45.4864629 Longitude: 4.5700121



SE LOGER

Hôtel Formule 1 : 08 91 70 53 83
 Hôtel Campanile : 04 77 22 01 01

CAMPING CAR

Une zone d'accueil pour les camping-cars est prévue rue du Cimetière. Il n'y aura ni eau ni électricité ni zone de vidange.

NOUS CONTACTER

p.bmx.vdg@gmail.com Responsable commission Coupe de la Loire du BMX Vallée du Gier